

Image not found or type unknown



changement de parts sociales

Par **morierfrancoise**, le **27/09/2012** à **07:45**

Bonjour

je possède une société ou au démarrage ,j'étais associé avec ma mère en 2008 mon mari à changer les parts de ma mère a son profit sans lui dire.

Ma mère qui vient de l'apprendre voudrait récupérer ses parts.

Que peut elle faire ?

Qu 'elles sont les risques pour mon mari?

Y a t'il prescription au bout de 4 année?

Cordialement